

LES ORGANISATIONS SYNDICALES ILE DE FRANCE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une agression grave a eu lieu le 17 Octobre 2011 en fin de matinée sur le site de Paris Beaumarchais. Deux collègues ont été retenus pendant plusieurs heures dans un bureau par un demandeur d'emploi muni d'une arme. Tous les autres collègues ont été évacués et la police a dû intervenir. Si cet évènement s'est bien terminé par la reddition de la personne, la situation reste intolérable et a suscité beaucoup d'émotion chez les collègues du site Beaumarchais.

Les agents d'Ile de France sont appelés par les organisations syndicales à exercer leur droit de retrait le mercredi 19 Octobre 2011 de 09h00 à 11h00 pour dénoncer le risque permanent d'agression sur les sites.

Un CHSCT exceptionnel sur cette prise d'otage se tiendra au même moment.

L'intersyndicale dénonce depuis des mois la Réduction Générale des Politiques Publiques qui entraîne un manque d'effectif et donc des conditions dégradées de réception du public.

Elle alerte sur la multiplication des menaces et des agressions. Outre une augmentation des actes d'agression verbale et physique, elle constate une escalade de la violence.

L'intersyndicale demande, dans les plus brefs délais, une rencontre avec la direction régionale pour lui transmettre l'ensemble des revendications.

Le droit à la sécurité pour nos publics et pour les agents doit demeurer un principe impérieux qui doit être accepté et compris par la direction de Pôle Emploi. La crise, le chômage de longue durée et le désarroi qui s'installe dans les populations, mais aussi le manque d'agents sur site ainsi que des systèmes d'accueil incomplet vont provoquer de façon inévitable des tensions de plus en plus fortes. Pôle Emploi a l'obligation légale de se prémunir contre tout nouveau drame.

L'intersyndicale apporte tout son soutien aux agents agressés lors de ces événements et à tout le collectif de l'agence de Paris Beaumarchais dans ce moment difficile.